

**Rapport 12.43 Politique départementale en matière de transport :
Bilan 2011 et perspective 2012.**

Intervention de Patrick Alexanian

Amendement :

Monsieur le Président, dans ce rapport, vous revenez sur tous les travaux réalisés par le conseil général en matière de transport.

Ce sont des investissements conséquents, je vous en donne acte, sans rechigner.

Je me félicite également de voir inscrit dans les perspectives 2012, **2 millions d'euros pour le prolongement de la ligne 4 du métro jusqu'à Bagneux. Ce projet a pris du retard et c'est grâce à un travail en commun entre la municipalité de Bagneux, le conseil général et la région, que celui-ci est de nouveau sur les rails.**

Lorsque je lis ce rapport, je me dis qu'il serait dommage que les habitants, et en particulier les jeunes des Hauts-de-Seine, ne puissent pas profiter de tous ces nouveaux modes de transports qui mailleront bientôt notre territoire, à cause de leur coût !

Aussi Monsieur le Président, j'ai un amendement à déposer au nom du groupe communiste et citoyen, pour demander la création d'un groupe de travail afin d'étudier la mise en place progressive du remboursement de la carte imagine'R pour les jeunes du département.

Vous le savez, c'est une mesure de justice sociale, qui permettrait à tous les jeunes des Hauts-de-Seine de profiter à égalité des infrastructures qu'offre ce département.

Il est proposé l'amendement suivant :

Page 17 : Il est proposé de modifier le rapport de la façon suivante :

Ajout d'un article.

Article 4 :

Est approuvée la création d'un groupe de travail composé de membres de tous les groupes politiques pour étudier les modalités de mise en œuvre progressive du remboursement à 50 % de la carte Imagine'R pour les jeunes collégiens, lycéens et étudiants du département.